

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 12

Artikel: Les nuits brèves de la fanfare
Autor: Blanc, Fernand-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

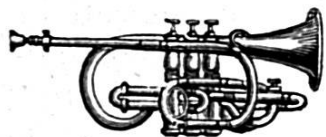
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les nuits brèves de la fanfare

Bien sûr, il faudrait la raconter sans rien cacher, cette histoire-là. Mais chez nous, essayez donc de mettre des noms de village sur les lieux et sur les visages des noms de famille ! Même si l'affaire est innocente !

Donc la voici, vraie pour le fond, mais voilée d'anonymat. Et c'est bien dommage, à cause de...

J'étais le chef adoré de la fanfare du Bat. fus. vaudois numéro X. Je tu-toyais plus d'un haut gradé, non pas à force de leur avoir soumis mes idées sur la tactique des F. M., mais parce que je savais faire donner des sérénades et, à l'occasion, des aubades aux personnages importants. Il faut dire que les aubades étaient les moins fréquentes de mes interventions. Dans le monde militaire supérieur on se couche tard et l'on n'aime pas toutes ces musiques qui font un peu diane (concert réservé aux simples trouffions !) D'autre part, dans les présentations du drapeau, je savais faire sonner ma fanfare de façon telle que l'« aligné-couvert » paraissait meilleur aux inspecteurs les plus mal intentionnés. Au lieu des tac-tac-tac qui annoncent un « reposez-armes » bien loupé, mon gros trombone poussait un cri tellement déchirant qu'on n'entendait qu'un seul *tchouf*, à fendre les cœurs de plaisir.

Bref, je ne vous en dis pas plus long ; je ne suis qu'un sergent-trompette, mais utile au moins autant qu'un sergent-major. Dans les grandes occasions s'entend.

Un soir, rassurez-vous ce n'était pas pendant la guerre, mes vingt-trois hommes faisaient front avec le reste de la compagnie. Je ne sais pas ce qui était arrivé, mais le fait est là et on sait que

ce n'est pas souvent qu'on voit la musique sur les rangs à l'appel principal. Pourquoi ? Je me le suis souvent demandé. C'est une tradition comme ça. A moins que les officiers pensent que ce n'est pas le moment de commander des « garde-à-vous fixe » quand la fanfare est présente ? L'habitude des instruments nous empêcherait de tenir sans bouger pendant dix minutes, me suis-je toujours dit.

Enfin, pour une fois, on était là, souliers cirés et bonnets de police bien droits sur nos nez bronzés par le soleil (oui, oui, parfaitement, par le soleil !). Le capitaine nous fait un speech de sorte pour le licenciement :

— Demain, soldats, vous quitterez ces lieux. Beaucoup d'hommes parmi vous ont préféré la chambre chez l'habitant aux pailles fédérales. J'ai fermé l'œil, mais je ne veux pas que nous nous en allions d'ici avec des notes... impayées. Vous réglerez votre dû tant pour les chambres que pour les pintes ! Rompez !

J'ai tout de suite compris l'allusion aux notes impayées. Il y a notes et notes ! La fanfare, et moi le premier, étions visés. Non pas que j'aie eu l'intention de ne pas payer mon écot. Mais enfin...

Ça fait que, une fois le « rompez » sacramentel prononcé d'une voix rauque — le capitaine ne boit que des bitters, ce qui lui enlève les intonations caressantes et huilées qui sont le propre de tous les commandants de Cp. — je me rendis sur-le-champ chez ce qu'on appelle au civil, ma « patronne de chambre ». Bien entendu, c'était une de ces braves personnes répondant au nom de Dubochat. A la campagne il

n'y a que des braves gens, tout le monde sait ça.

— Combien est-ce que je vous dois pour tout, madame Dubochat ?

— Eh bien, ça fait dix jours à 1 fr. 50 la nuit.

— Dix jours à 1 fr. 50 la nuit ? Quelle logique !

— Et dix jours à 1 fr. 50 la nuit, ça fait 15 francs. Mais naturellement, il faut que je tienne compte de la semaine qui finit. On ne vous a pas beaucoup vu. Le lit n'a été défait qu'une seule fois en huit jours. Alors on en a parlé avec mon mari, je vous déduis 4 fr. 50 à cause du travail et du blanchissage en moins.

— Charrette, que je réponds, c'est vrai au fond, je n'ai pas eu tant de temps pour dormir pendant ce cours.

— On se demandait justement, avec mon mari, si ça ne vous plaisait pas chez nous, et que vous auriez préféré quand même le cantonnement qui jouxte le café !

Elle était pleine de malice, Mme Dubochat, mais je ne relevai pas l'allusion.

— Pensez donc, Mme Dubochat, préférer le cantonnement, la paille, à un bon lit ! Non, mais que voulez-vous, la musique adoucit les mœurs, mais la fanfare diminue les occasions de dormir en multipliant celles de...

— ... de boire des verres, termina gentiment la patronne.

— Bref, je vous dois combien avec tout ce commerce ?

— Eh bien, ça fera dix francs, on ne veut pas chipoter pour cinquante centimes, hein ?

Le moment venait, je le sentais, où avec un bon bec sur les deux joues, j'acquittais ma facture. Mais quand on a du respect pour les agriculteurs en général et le mari de sa patronne de

chambre en particulier, on se retient. Oh ! je me suis retenu sans peine, je suis peu entraîné, malgré la pince qu'on a dans les fanfares, à baiser le parchemin semé de poils follets des fermières débonnaires. Je payai donc et serrai d'une dextre de Waldstaetten, la main de la dame. Et je m'en fus, pardieu, rejoindre les copains de la fanfare.

Là je posai la question :

— Est-il bien vrai qu'on n'a pas été se coucher pendant huit jours ?

— Pardine, qu'on me répond, on n'a pas eu le temps avec tous ces concerts. Camion par-ci, camion par-là, montez, descendez, jouez la une...

— Inspection, tournée de concerts. Vu le syndic à P., vu la Municipalité à V., trinqué avec les Belletriens à R., concert pour l'Hospice de l'enfance, « garden-party » à la cure pour le thé-vente, renfloué le moral des populations obérées de la vallée...

— Parade pour le colonel qui mariait sa fille. Inauguration du quatorzième cheval de l'instructeur, tenté de rejoindre la compagnie lors des manœuvres (sans succès) et retour à pied au P. C...

— Oui, ça fait joliment le compte. On avait des chambres, mais dispersées. Pour être présent le matin, on préférait « vite » dormir une heure ou deux, allongés sur le flanc et dans la paille du cantonnement. Et je suis sûr que le concert que nous donnions en ronflant était dans la note... et à la tierce.

Sacrée fanfare, six cents litres et soixante heures de sommeil entre vingt-trois et en dix jours ! On ne pouvait tout de même pas être au goulot — j'allais écrire boulot — et au lit, c'est bon pour les paresseux.

Ça ne fait rien, j'ai économisé 4 fr. 50 pendant ce cours grâce à Mme Dubo-

chat, cette brave personne. Il est vrai que j'ai toujours été économe dans la vie. La preuve, j'économisais encore sur le sommeil.

Si au lieu d'être cantonné chez des paysans on avait été chez des vigneron, la fanfare aurait été mieux appréciée et on aurait eu moins soif. Six cents

litres entre vingt-trois pour dix jours ! Quelle misère ! Heureusement qu'on recevait des caisses de bouteilles de la maison, sans quoi je ne sais pas si on aurait aussi bien tenu.

Colin Maillard.

p. c. c. Fernand-L. Blanc.

**Association vaudoise des Amis
du patois**

La réunion traditionnelle au Comptoir, soit l'assemblée générale de l'Association des Amis du patois a été fixée d'ores et déjà par le comité au

Samedi 19 septembre 1953
à 14 heures

dans le bâtiment principal du Comptoir, salle N° 5.

Selon la coutume, les membres qui désirent prendre leur repas de midi, dans l'enceinte, pour fraterniser avant la séance, voudront bien le faire savoir assez tôt au président soussigné.

A. Decollogny
9, ch. Parc-de-Valency
Lausanne

* * *

En ce qui concerne les cotisations, nous rappelons qu'elles ont été fixées comme suit : Fr. 2.— pour la première année, plus Fr. 2.— comme finance d'entrée, soit au total Fr. 4.—.

Entreprise d'Electricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 24 Téléph. 22 29 60
Lausanne



TREUTHARDT

LAUSANNE

Rue St-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)

EXÉCUTION SOIGNÉE DES
ORDONNANCES MÉDICALES

10 bâtons fumigènes

Vapi la boîte fr. 1.65

contre mouches, moustiques, mites, etc.

Droguerie
Simond

A LA RUE DU PONT LAUSANNE

DROGUERIES RÉUNIES S. A. - LAUSANNE